



**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 MARS 2019**

Le vingt-et-un mars deux mille dix-neuf, sur convocation en date du 14 mars, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de La Chapelle-Launay se sont réunis dans la salle du Conseil de la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacques Dalibert, Maire.

Présents : André Gauthier, Angélique Duval-Hochet, René Leyoudec, Soizic Leroux, Michel Guillard, Nathalie Flauraud, Michel Gilquin, Jean-Claude Bonhomme, Cécile Defebvre, Alain Gail, Jean Gonnord, Daniel Lecomte, Emmanuel Lemercier, Sandra Puillandre, Virginie Rolland

Pouvoirs : Anne-Cécile Segaud a donné pouvoir à Cécile Defebvre
Adeline Deschamps a donné pouvoir à Michel Gilquin
Ludovic Fouquet a donné pouvoir à Virginie Rolland
Magali Girard a donné pouvoir à Soizic Leroux
Vincent Guichard a donné pouvoir à Jean-Claude Bonhomme
Elodie Sabathier a donné pouvoir à Emmanuel Lemercier

Absente : Françoise Bouttefort

Angélique Duval-Hochet est désignée secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T.

1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DU 21 FEVRIER 2019

Le procès-verbal est approuvé par 14 voix pour et 8 abstentions.

2 – FINANCES

2.1 – FAUCHAGE ELAGAGE – Attribution du marché 2019

Monsieur Leyoudec indique que le marché de travaux concernant le fauchage et l'élagage a été adressé à trois entreprises.

Seule réponse, la proposition de l'entreprise ORAIN de Quilly s'élève à :

Montant HT	23 592.00 €
TVA 20%	4 718.40 €
Montant TTC	28 310.40 €

Monsieur Lemercier demande un comparatif par rapport à l'année 2018. Monsieur Leyoudec indique que c'est un retour au prix standard avec le travail fait sur les chemins.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, valide l'offre de l'entreprise ORAIN de Quilly et autorise Monsieur le Maire à signer les documents y afférents.

2.2 – FONDS de SOLIDARITE pour le LOGEMENT – Appel de fonds 2019

Monsieur Gilquin indique qu'à la demande du Conseil Départemental de Loire-Atlantique, la commune participe chaque année au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement. La participation communale 2019 est de 263.65 € soit un montant identique à l'appel de fonds de l'année dernière. La trésorerie souhaite une délibération particulière avec la somme exacte.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, donne son accord pour verser la somme de 263.65 € comme participation pour le Fonds de Solidarité pour le Logement 2019.

2.3 – Indemnité du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux

Monsieur Gauthier rappelle que le Conseil Municipal du 22 avril 2014 a délibéré sur les indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux en prenant appui sur l'indice brut terminal de la fonction publique de l'époque 1015. Depuis cette date, l'indice a été revalorisé. Pour que les indemnités suivent l'indice sans avoir besoin de délibérer à chaque fois, le Centre de Gestion conseille de prendre une délibération de principe basée sur l'indice brut terminal de la fonction publique.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, approuve le principe de déterminer les indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux en fonction de l'indice brut terminal de la fonction publique.

2.4 – BUDGET COMMUNAL

Monsieur Gilquin expose les éléments du débat d'orientations budgétaires.

Il présente ensuite les différents comptes de gestion et administratifs 2018 ainsi que le budget principal et les budgets annexes 2019.

- Compte de Gestion 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 897 568.67 €	3 655 569.48 €	6 553 138.15 €
Titres de recettes émis (b)	782 223.61 €	2 136 831.43 €	2 919 055.04 €
Réduction de titres (c)	0.00 €	80 342.74 €	80 342.74 €
Recettes nettes (d=b-c)	782 223.61 €	2 056 488.69 €	2 838 712.30 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 897 568.67 €	3 655 569.48 €	6 553 138.15 €
Mandats émis (f)	1 558 422.33 €	1 685 022.49 €	3 243 444.82 €
Annulation de mandats (g)		1 247.95 €	1 247.95 €
Dépenses nettes (h=f-g)	1 558 422.33 €	1 683 774.54 €	3 242 196.87 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent		372714.15 €	
(h-d) Déficit	- 776 198.72 €		- 403 484.57€

Madame Rolland remarque l'absence de la Trésorière et la regrette, compte tenu de l'indemnité de conseil versée.

Monsieur le Maire indique qu'elle est absente pour maladie et de ce fait, excusée.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à 17 voix pour et 5 abstentions, approuve le Compte de Gestion 2018 du budget communal.

- Compte Administratif 2018

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2018
002- Excédent de fonctionnement reporté	000
042- Opérations d'ordre et transfert entre sections	000
70- Produits des services du domaine et ventes diverses	187 444,83
73- Impôts et taxes	1 075 661,61
74- Dotations, subventions et participations	604 295,39
75- Autres produits de gestion courante	82 595,44
013- Atténuation de charges	18 168,23
76- Produits financiers	2,13
77- Produits exceptionnels	88 321,06
Total Recettes	2 056 488,69

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2018
011- Charges à caractère général	538 952,93
012- Charges de personnel	681 026,75
65- Autres charges de gestion courantes	342 618,58
66- charges financières	77 816,12
67- Charges exceptionnelles	4 900,00
014- Atténuations de produits	35 606,00
042- Opérations d'ordres de transfert entre section	2 854,16
Total Dépenses	1 683 774,54

Monsieur Lemercier demande d'où vient l'augmentation des dépenses à caractère général.

Monsieur Gilquin répond que plusieurs lignes sont impactées, notamment les suites du litige sur le parking, les dépenses de maintenance informatique et de logiciel, la maintenance des poteaux incendie. Il y a également une augmentation des primes d'assurance.

Concernant les autres frais divers : dépassement important des fournitures administratives suite à une commande d'enveloppes (9 000 €).

Concernant d'autres dépenses importantes : location du décor de Noël facturée en 2018 au lieu de 2017, abonnement alarmes pour l'école, facturation de la dommage ouvrage de la maison médicale.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2018
040- Opérations d'ordres de transfert entre section	000
16 Emprunts et dettes assimilées	195 271,50
20- Immobilisations incorporelles	3 375,12
21- Immobilisations corporelles	60 741,82
23- Immobilisations en cours	1 299 033,89
041- Opérations patrimoniales	000
Total Dépenses	1 558 422,33

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2018
10- Dotations fonds divers et réserves	352 286,26
13- Subventions d'investissement reçues	426 125,00
16- Emprunts et dettes assimilées	958,19
040- Opérations d'ordres de transfert entre section	2 854,16
041- Opérations patrimoniales	000
Total Recettes	782 223,61

Monsieur le Maire sort de la salle pour le vote.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par 16 voix pour et 5 abstentions, approuve le Compte Administratif 2018 du budget communal.

- Affectation du résultat 2018

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses 2018	1 683 774,54	Dépenses 2018	1 558 422,33
Recettes 2018	2 056 488,69	Recettes 2018	782 223,61
Résultat 2018 (R-D)	372 714,15	Résultat 2018 (R-D)	-776 198,72
Excédent reporté 2017	1 727 041,48	Déficit reporté 2017	-470 269,44
Résultat cumulé 2018	2 099 755,63	Résultat cumulé 2018	-1 246 468,16

RESULTAT DE L'ANNEE 2018	- 403 484.57 €
RESULTAT CUMULE 2018	853 287.47 €

Ce résultat cumulé sera augmenté ou diminué des Restes à réaliser (RAR).

Restes à réaliser 2018	
Restes à réaliser : Dépenses	583 250,00
Restes à réaliser : Recettes	539 227,00
soit reste à réaliser	-44 023,00

L'excédent de fonctionnement doit donc couvrir

le résultat cumulé 2018 : - 1 246 468,16 €
et le reste à réaliser 2018 : - 44 023 €
soit - 1 290 491.16 €

Il est proposée l'affectation suivante :

AFFECTATION BUDGET 2019	
compte 1068 (RI)	1 290 491,16
compte 002 (RF)	809 264,47
compte 001 (DI)	1 246 468,16

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par 18 voix pour et 4 abstentions, approuve l'affectation du résultat 2018 du budget communal.

- Budget Prévisionnel 2019

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2019
002- Excédent de fonctionnement reporté	809 264,47
042- Opérations d'ordre et transfert entre sections	000
70- Produits des services du domaine et ventes diverses	163 780,00
73- Impôts et taxes	995 582,00
74- Dotations, subventions et participations	603 234,00
75- Autres produits de gestion courante	88 500,00
013- Atténuation de charges	17 000,00
76- Produits financiers	2,13
77- Produits exceptionnels	1 000,00
Total Recettes	2 678 362,60

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2019
011- Charges à caractère Générale	601 800,00
012- Charges de personnel	722 500,00
65- Autres charges de gestion courantes	276 224,96
66- charges financières	70 000,00
67- Charges exceptionnelles	1 000,00
014- Atténuations de produits	132 000,00
042- Opérations d'ordres de transfert entre section	2 854,16
023- Virement à la section d'investissement	871 983,48
Total Dépenses	2 678 362,60

Monsieur Gonnord interroge sur la ligne 73 des recettes de fonctionnement « Impôts et taxes » où le BP 2019 est moindre que le réalisé 2018 et Monsieur Lemercier interroge sur l'attribution de compensation de la CCES.

Monsieur Gilquin défend une position prudente sur les recettes, sans certitude d'avoir l'attribution de compensation par rapport au transfert de compétences de la petite enfance et de l'accueil de loisirs. De même plusieurs taxes diminuent comme la taxe des pylônes électriques ou les droits de mutation.

Monsieur Gonnord indique que la suppression de la taxe d'habitation doit jouer aussi.

Monsieur Gilquin répond que la taxe d'habitation sera compensée sur la base de 2017, sans certitude sur l'intégralité de la compensation.

Monsieur Gonnord remarque une augmentation importante des dépenses de fonctionnement de 35 000 € environ.

Monsieur Gilquin répond qu'il faut continuer à payer les transferts de compétences, 35 000 € pour les bibliothèques et 50 000 € environ cette année pour la petite enfance. Par ailleurs, on devrait faire des économies de fonctionnement. De manière générale le transfert est plus cher car la CCES intègre l'augmentation des coûts sur 10 années en tant que provision de trésorerie.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2019
001- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 246 468,16
040- Opérations d'ordres de transfert entre section	000
16 Emprunts et dettes assimilées	205 906,00
20- Immobilisations incorporelles	32 000,00
21- Immobilisations corporelles	391 084,80
23- Immobilisations en cours	1 363 000,00
041- Opérations patrimoniales	75 972,55
Total Dépenses	3 314 431,51

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2019
001- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	000
021- Virement de la section de fonctionnement	871 983,48
024- Produits de cessions d'immobilisation	000
10- Dotations fonds divers et réserves	1 350 891,16
13- Subventions d'investissement reçues	1 012 730,16
16- Emprunts et dettes assimilées	000
040- Opérations d'ordres de transfert entre section	2 854,16
041- Opérations patrimoniales	75 972,55
Total Recettes	3 314 431,51

Monsieur Lemerrier interroge sur la dépense 30 000 € mentionnée « aménagement terrain cantine » ?

Monsieur Gilquin explique que c'est surtout une ligne « divers » qui compte plusieurs dépenses non précisées mais pas seulement l'aménagement mentionné pour mémoire.

Monsieur Gilquin explique qu'en matière d'investissement, plusieurs dépenses sont prévues : logiciel pour la gestion de la cantine et de la petite enfance, logiciel comptable et changement de la photocopieuse.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par 17 voix pour et 5 abstentions, approuve le budget prévisionnel communal 2019.

2.5 – BUDGET ASSAINISSEMENT

- Compte de Gestion 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales(a)	518 221.83 €	331 607.12 €	849 828.95 €
Titres de recettes émis (b)	80 057.30 €	145 924.70 €	225 982 €
Réduction de titres (c)	0.00 €	165.26 €	165.26 €
Recettes nettes (d=b-c)	80 057.30 €	145 759.44 €	225 816.74 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	518 221.83 €	331 607.12 €	849 828.95 €
Mandats émis (f)	30 548.53 €	80 057.30 €	110 605.83 €
Annulation de mandats (g)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dépenses nettes (h=f-g)	30 548.53 €	80 057.30 €	110 605.83 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent	49 508.77 €	65 702.14 €	115 210.91 €
(h-d) Déficit			

Monsieur Gilquin rappelle que la compétence a été transférée à la CCES au 1er janvier 2019 et qu'il n'y a pas eu d'investissement sur l'année 2018.

Monsieur Gonnord demande ce que devient le bénéfice suite au transfert. Monsieur le Maire indique qu'il est transféré à la CCES pour financer les futurs travaux.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par 20 voix pour et 2 abstentions approuve le Compte de Gestion 2018 du budget Assainissement.

- Compte Administratif 2018

ASSAINISSEMENT: BUDGET 2018

EXPLOITATION

DEPENSES

ART	DESIGNATION	BP 2018	CA 2018	OBSERV
61	SERVICES EXTERIEURS			
61521	entretien et réparation bâtiments publics	13 000,00	0,00	Inspection tele sur réseau E.U
615232	entretien et réparation réseaux	5 000,00	0,00	
617	étude et recherche	0,00	0,00	
618	divers	0,00	0,00	
	TOTAL 61	18 000,00	0,00	
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
6226	honoraires	15 000,00	0,00	déleg SP: tjrs pas factures
6227	frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	
6231	annonces et insertions	2 000,00	0,00	
6288	autres	0,00	0,00	
	TOTAL 62	17 000,00	0,00	
66	CHARGES FINANCIERES			
66111	intérêts des emprunts	0,00	0,00	
	ICNE N(2008)	0,00	0,00	Emprunt terminé en 2011
668	autres charges financières	0,00	0,00	
	TOTAL 66	0,00	0,00	
042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			
6811	Immobilisations corpo et incorpo	80 057,30	80 057,30	Dotations Amortissements travaux
	TOTAL 042	80 057,30	80 057,30	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marché	1 000,00	0,00	
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	
	TOTAL 67	2 000,00	0,00	
023	VIREMENT A LA SECTION D INVESTISSEMENT			
023	Virement à la section d'investissement	214 549,82		
	TOTAL 023	214 549,82	0,00	
	TOTAL DEPENSES	331 607,12	80 057,30	

RECETTES

ART	DESIGNATION	BP 2018	CA 2018	OBSERV
002	EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE			
002	Excédent d'exploitation	245 058,59		
	TOTAL 002	245 058,59	0,00	
70	VENTES DE PRODUITS ET PRESTATIONS			
70611	redevances ass collectif	56 000,00	115 210,91	
	TOTAL 70	56 000,00	115 210,91	
042	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
777	amortiss subv	30 548,53	30 548,53	
	TOTAL 042	30 548,53	30 548,53	
	TOTAL RECETTES	331 607,12	145 759,44	

Monsieur le Maire sort de la salle pour le vote.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à 19 voix pour et 2 abstentions, approuve le Compte Administratif 2018 du budget Assainissement.

- Compte de résultat 2018

Monsieur Gilquin présente le résultat 2018.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	80 057,30	Dépenses	30 548,53
Recettes	145 759,44	Recettes	80 057,30
Résultat	65 702,14	Résultat	49 508,77
Excédent reporté N-1	245 058,59	Excédent reporté N-1	223 614,71
RESULTAT CUMULE	310 760,73	RESULTAT CUMULE	273 123,48

Monsieur le Maire précise qu'il n'y a pas de réaffectation du résultat dans le budget Assainissement du fait du transfert de la compétence au 1^{er} janvier 2019. Ce résultat est appelé à être transféré au budget Assainissement de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon à l'occasion future d'une délibération concordante des 8 communes concernées.

Il indique que environ 350 000 € de travaux prévisionnels sont envisagés en 2019 sur notre commune en extension du réseau sur la Pelletrie et inscrits sur le projet de budget 2019 de la CCES qui en outre laisse apparaître en recette le résultat 2018 cumulé soit 310 760,73 € de fonctionnement et 273 123,48 € d'investissement évoqués ci-dessus.

Il précise que le budget Assainissement Collectif sera voté au Conseil communautaire de la CCES du 28 mars 2019 prochain.

2.6 – BUDGET CAISSE DES ECOLES 2019

- Compte de Gestion 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales(a)		13 000 €	13 000 €
Titres de recettes émis (b)		11 695.12 €	11 695.12 €
Réduction de titres (c)		0.00 €	0.00 €
Recettes nettes (d=b-c)		11 695.12 €	11 695.12 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		13 000 €	13 000 €
Mandats émis (f)		12 842 €	12 842 €
Annulation de mandats (g)		1059.53 €	1059.53 €
Dépenses nettes (h=f-g)		11 782.47 €	11 782.47 €
RESULTAT DE L'EXERCICE (d-h) Excédent (h-d) Déficit		- 87.35 €	- 87.35 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par 20 voix pour et 2 abstentions, approuve le Compte de Gestion du budget 2018 de la Caisse des Ecoles.

- Compte Administratif 2018

Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement	Solde de Fonctionnement
11 782.47 €	11 695.12 €	- 87.35 €

Monsieur le Maire sort de la salle

Le Conseil municipal, après avoir délibéré par 19 voix pour et 2 abstentions approuve le Compte Administratif 2018 du budget de la Caisse des Ecoles.

- Affectation du Résultat 2018

FONCTIONNEMENT	€
Dépenses	11 782.47
Recettes	11 695.12
RESULTAT	-87.35
Excédent reporté N-1	2 083.03
RESULTAT CUMULE	1 995.68

Affectation de la totalité de l'excédent

BP 2019	
Compte 002 (RF)	1 995.68 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par 20 voix pour et 2 abstentions, approuve l'affectation du résultat 2018 du budget Caisse des Ecoles.

- Budget Prévisionnel 2019

DEPENSES			
ART	DESIGNATION	BP 2019	Observations
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS		
6067	fournitures scolaires	13 000,00	Participation fournitures scolaires
TOTAL 60		13 000,00	
TOTAL DEPENSES		13 000,00	

RECETTES			
ART	DESIGNATION	BP 2019	Observations
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
002	Excédent de fonctionn.	1 995.68	Résultat de clôture de l'exercice (N-1) => c'est le résultat cumulé
TOTAL 002		1 995.68	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		
74741	Communes	11 004.32	
TOTAL 74		11 004.32	
TOTAL RECETTES		13 000,00	

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, approuve le budget prévisionnel 2019 de la Caisse des Ecoles.

2.7 – SUBVENTIONS 2019

Michel Gilquin indique que la commission s'est prononcée sur une augmentation de 1.6 %.

SUBVENTIONS	2019
Vibrason	5 800,00 €
Ludothèque	103,00 €
Associations d'aide à domicile	
ADAR	500,00 €
ADT	300,00 €
Associations d'aide à la personne	
Don du sang	103,00 €
ADAPEI	103,00 €
Alcool assistance	103,00 €
FNATH	103,00 €
Accueil Fraternel	103,00 €
Vacances et Familles 44	103,00 €
Amicales	
Ecole Michel Cochard	103,00 €
Jeunes sapeurs pompiers Savenay	103,00 €
Pompiers Campbon	103,00 €
Pompiers Savenay	103,00 €
UNC	103,00 €
Asso musée de Chateaubriant	103,00 €
Divers Associations Locales	
Terre d'Avenir	103,00 €
Amicale Laïque	200,00 €
Associations Caritatives	
Croix Rouge	252,50 €
Les Eaux Vives	200,00 €
Restos du Coeur	252,50 €
Secours Catholique	103,00 €
Associations Sportives	
UACS Athlétisme	101,00 €
USBC Basket	1 000,00 €
Foot Ball	500,00 €
Cyclo USCL	300
Divers Associations	
CDIFF	100,00 €
Prevention routière	103,00 €
Sous Total	11 154,00 €

PARTICIPATIONS	2019
Caisse des écoles fournitures scolaires	11 004,32 €
OCCE Jules Verne sortie scolaire	2 387,00 €
OCCE Jules Verne arbre de Noël	1 827,14 €
Projet théâtre	1 000,00 €
Sous total 1	16 218,46 €
CCAS	5 000,00 €
sous total 2	5 000,00 €
SDIS 44	60 282,00 €
sous total 3	60 282,00 €
Musique et danse 44	4 300,00 €
Animation sportive départementale	1 900,00 €
Association sportive cantonale	300,00 €
Fondation du patrimoine	160,00 €
Syndicat Grande Brière	900,00 €
Association des maires de l'Ouest	60,00 €
Association des maires 44	756,97 €
Bruded	762,25 €
ADICLA	506,26 €
Sous total 4	9 645,48 €
Total de 1 à 4	91 145,94 €

En ce qui concerne les participations, Musique et Danse devrait être pris en charge par la CCES mais ce n'est pas encore certain

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, approuve les subventions et participations 2019.

2.8 - TAUX D'IMPOSITION 2019

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir les taux d'imposition 2018 en 2019, compte tenu de l'augmentation des bases de 2.2 %.

Taxes	Taux 2018	Taux 2019
Taxe d'habitation	17,72 %	17,72 %
Taxe foncière sur bâti	15,38 %	15,38 %
Taxe foncière non bâti	49,98 %	49,98 %

Monsieur Gonnord rappelle qu'en 2018 il avait voté contre l'augmentation.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, valide le maintien des taux d'imposition pour l'année 2019.

2.9 – PARTICIPATION 2019 FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES

Il est proposé de valider la participation communale unitaire aux frais scolaires suivants :

	2018	2019
Fournitures scolaires :	50,41€	51,21€
Musique et danse :	12,14€	12,33€
Arbre de Noël :	8,39€	8,42€
Sorties Scolaires	10,82€	11,00€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, valide l'attribution des montants unitaires proposés pour l'année scolaire 2019.

3 – QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Bonhomme souhaite qu'un échange d'information sur l'actualité de la Communauté de communes Estuaire et Sillon ait lieu à un moment donné afin de partager entre élus la mise en œuvre des compétences.

Monsieur Gilquin abonde cette remarque en évoquant la mise en œuvre de la compétence Assainissement Collectif et son incidence différenciée sur les finances communales, voire pénalisante pour notre commune. Il regrette le calendrier imposé et le manque d'informations budgétaires transparentes à la date du transfert de la compétence du 1^{er} janvier 2019.

Monsieur le Maire ne souhaite pas nourrir un sentiment de suspicion envers les responsables de la Communauté de communes, il souligne que depuis la fusion du 1^{er} janvier 2017 des efforts de transparence ont été mis en œuvre au sein de la gouvernance en bureau et en conseil et qu'ils doivent se poursuivre. Il propose de partager ces informations lors d'un échange futur avec le Président de la CCES.

- Monsieur Leyoudec rappelle le 8^{ème} ménage de printemps samedi 23 mars matin.

- Madame Leroux indique qu'une boîte à livres sera prochainement installée sous l'aubette devant la mairie

- Madame Flauraud informe de l'installation du chantier de l'Abbaye de Blanche Couronne, avec une phase de sécurisation des abords de la zone de chantier.

Monsieur Gauthier annonce l'ouverture de la boulangerie le 28 mars au matin.

Il rappelle que les prochaines élections européennes auront lieu le 26 mai prochain, avec une inscription sur les listes électorales avant le 31 mars 2019.

Calendrier

- Conseils Municipaux le 25 avril et le 28 mai
- Comité de suivi du lotissement Chapeau aux Moines : mardi 26 mars et mardi 9 avril à 18h
- Commission des impôts directs le 29 mars à 9h15

La séance est levée à 22h.